Actes des rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat

Les Atlas de la Biodiversité Communale… et après ?

Pélussin, le samedi 18 septembre 2021

Actes des Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat, 2021

Novembre 2021

avec le soutien de Rhône le département
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
OFB Office Français de la Biodiversité
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

1. Accueil :

Mme Christine ROBIN, vice-présidente en charge de la biodiversité et de l'eau, introduit la journée des Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Connaître le plus précisément possible la biodiversité du Pilat et son évolution, afin de conduire les actions les plus adaptées pour sa préservation, tel est l'objectif de l'Observatoire de la biodiversité initié par le Parc naturel régional du Pilat. Lancé en 2007, ce programme regroupe aussi bien des études de spécialistes que des relevés de citoyens, via des sciences participatives.

Les Rencontres de l'Observatoire, ouvertes cette année uniquement aux élus et techniciens/bénévoles pour raisons sanitaires, rassemblent les participants autour d'un thème lié à la connaissance et à la préservation de la nature du Pilat. Cette année, pour la 8ème édition, les Rencontres portent sur les Atlas de la biodiversité communale (ABC), le bilan du programme et les suites à venir.

Accueil des Rencontres par Christine Robin, vice-présidente du Parc du Pilat
(photo :Marion Bassé, Parc du Pilat)

2. Les ateliers :

2.1. Mieux connaître pour mieux agir

Avec Régis DIDIER, chargé de mission Biodiversité - Parc du Pilat

Pour cet atelier, la « Caravane de la biodiversité » a été présentée. Cette dernière a été conçue et aménagée pour se déplacer sur les communes du périmètre du Contrat Vert et Bleu (CVB) Grand Pilat dans l'objectif de sensibiliser le grand public au sujet de la trame verte et bleue et plus largement de la biodiversité, en valorisant les actions du CVB.

Au cours d'une déambulation autour de cette caravane, Régis DIDIER a présenté des informations naturalistes issues du programme des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), dispositif qui a duré trois ans, mené en partenariat avec les experts naturalistes du territoire, financé majoritairement par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et qui a concerné 50 communes du Parc du Pilat.

Grâce à ce programme, les connaissances naturalistes ont été grandement améliorées sur le territoire du Parc du Pilat, notamment pour les groupes taxonomiques très peu connus jusqu'alors, comme les insectes et les mousses.

La cartographie des végétations naturelles a également été finalisée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), selon la méthodologie CarHab (pour « Cartographie des Habitats ») : les 75 000 ha du territoire ont été cartographiés. Des évolutions depuis la première carte de ce type produite en 2004 sont ainsi mises en évidence : multiplication des plantations forestières monospécifiques, perte de prairies naturelles...

Côté espèces, les ABC du Pilat ont permis de mettre en évidence de bonnes surprises : c'est le cas de l'azuré du serpolet (*Phengaris arion*, un papillon absent du territoire en 2010 mais qui se retrouve maintenant sur une grande partie du territoire) et de la loutre (*Lutra lutra*, presque absente du territoire en 2007 mais qui a recolonisé l'ensemble des bassins versants du territoire en une dizaine d'années).

Régis DIDIER a ensuite présenté les rendus et livrables du programme ABC :

- les fiches communales : elles présentent pour chaque commune du Parc une photographie de la biodiversité sur 10 ans, une cartographie du patrimoine naturel et une liste de pistes d'actions qui peuvent être intégrées dans une politique communale. Elles sont disponibles ici : www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/

- le site Pilat Biodiv' recense les connaissances sur la biodiversité du Parc du Pilat. Il est possible d'avoir une entrée par espèce ou une entrée par commune : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

- la cartographie des végétations naturelles : réalisée en 2019 par le Conservatoire Botanique National du Massif Central à partir de la méthodologie CarHab. Cette carte est disponible en version papier et visualisable en ligne sur carto.parc-naturel-pilat.fr

- les photographies des pièges-photos posés en 2019 à l'initiative des communes de Graix et de Chavanay, prêtés par le Parc dans le cadre des ABC

- le poster « La nature du Pilat » : un assemblage de photos faune et flore du Pilat destiné au grand public et aux partenaires/experts naturalistes

- des clips ABC, présentant les ABC selon plusieurs points de vue : élus, techniciens, animateurs nature et grand public.

- les livrets nature : un livret de coloriage et un livret pédagogique sur les milieux naturels du territoire et les espèces associées.

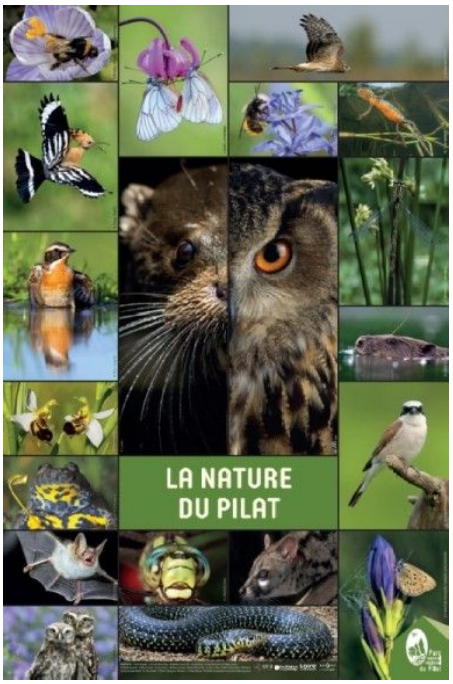

Les ABC, quels apports pour le Pilat
(photo : Marion Bassé, Parc du Pilat)

2.2. Et concrètement sur le terrain ?

Avec Lisa FAVRE-BAC, élue communale de Pélussin,

et Héloïse RISSELIN, chargé de mission « Jardins, espaces verts et infrastructures » - FNE Loire

Au cours d'une balade urbaine dans le quartier de Virieu, à Pélussin, des échanges ont eu lieu sur la gestion différenciée des herbes « folles » (le plus souvent appelées « mauvaises herbes » par l'habitant : qu'est-ce que la gestion différenciée, quels sont les freins possibles à cette pratique, comment la mettre en place…Cet atelier a mis en évidence l'importance pour la collectivité de bien communiquer en amont auprès de sa population sur les objectifs et les modalités de cette gestion. Le fait de reconnaître les espèces (biologie, vertus éventuelles, dénoncer certaines idées fausses..,) permet également de les regarder autrement ; la présence de certaines espèces devenant ainsi plus acceptables,

Découverte des bonnes pratiques pour la gestion des espaces publics (photo : Marion Bassé, Parc du Pilat)

2.3. De la réflexion à l'action

Avec Catherine BEAL, responsable pôle gestion et protection de l'espace – Parc du Pilat

A partir d'une liste d'actions pouvant être incluses dans une politique communale, les participants de cet atelier ont testé une méthode de priorisation. Catherine Béal a proposé de classer ces actions selon 3 critères, divisés eux-mêmes en 3 niveaux :

- la faisabilité de l'action dans le temps du mandat : faisable, faisable avec la condition d'un accompagnement ou infaisable
- l'impact de l'action sur la population : faible, moyen ou fort (plus une action est impactante, au sens visible par la population dans son quotidien, plus il sera nécessaire de bien communiquer en amont, par exemple la gestion différenciée des espaces publics)
- l'impact sur la biodiversité : faible, moyen ou fort.

Chaque duo de participant a ainsi pu cocher le niveau qu'il attribuait à chaque critère pour toutes les actions présentées.

Le tableau en annexe (page 8) rassemble les choix des participants.

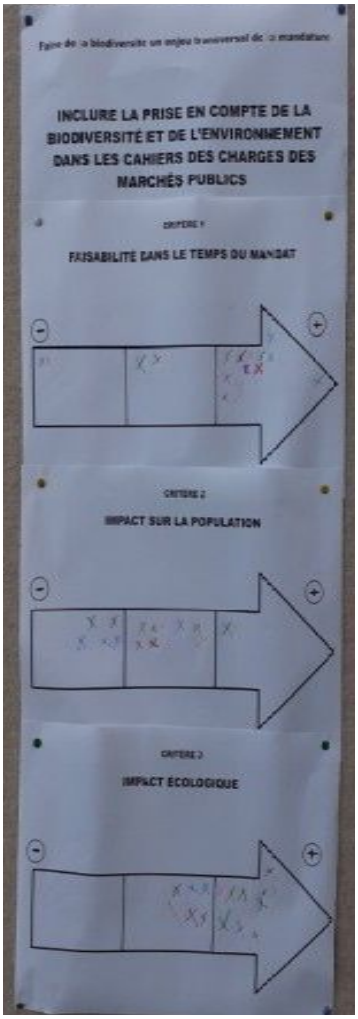

Priorisation d'actions selon 3 critères
(photo : Marion Bassé, Catherine Béal, Parc du Pilat)

Cet atelier a permis de faire ressortir quelques actions :

Les 3 actions les plus faisables :

- Articles et reportages dans les bulletins municipaux et autres publications communales
- Réduire la pollution lumineuse due à l'éclairage public
- Faire connaître la biodiversité locale et ses enjeux à l'ensemble de l'équipe municipale et des services

Les 3 actions les plus impactantes pour la population :

- Réduire la pollution lumineuse due à l'éclairage public
- Promouvoir et accompagner la gestion écologique des jardins privés
- Inciter et accompagner les projets pédagogiques scolaires et extra-scolaire

Les 3 actions les plus efficaces écologiquement :

- Réduire la pollution lumineuse due à l'éclairage public
- Réduire l'imperméabilisation des sols dans les espaces publics
- Prendre en compte la faune sauvage dans la construction ou la rénovation de bâtiments communaux

La réduction de la pollution lumineuse due à l'éclairage public reçoit le maximum de points pour chacun des critères : cette action semble bien être prioritaire pour les participants, mais les impacts sur les habitants sont à bien anticiper.

Cette hiérarchisation des enjeux est une étape cruciale pour permettre la définition d'un plan d'action communal. Le Parc du Pilat souhaite justement accompagner les communes volontaires pour construire ce type de plan d'actions. Un appel à manifestations sera proposé pour l'année 2022.

3. Clôture de la journée

Les rencontres se sont terminées autour d'un apéritif dînatoire proposé par la Ferme du Moulin des Chartreux et conclure les échanges en convivialité.

Apéritif de clôture

Présents :

Noël GIRAUD	Élu - Planfoy
Mélodie LIORET	Partenaire observatoire – Rives Nature
Olivier LAJUZAN	Presse – Pilat News
Patricia BILLARD	Presse – La Tribune / Le Progrès
Nathalie DEHAN	Élue – Métropole de Lyon
Guillaume CHORGNON	Partenaire Observatoire – Bénévole
Louis VALLOT	Partenaire Observatoire – Bénévole
Christophe GONON	Élu – Tupin-et-Semons
Alex VAGNON	Élu – Saint-Julien-Molin-Molette
Amélie CHANTEREAU	Partenaire Observatoire – Office Français de la Biodiversité
Yannick BABLET	Partenaire Observatoire – Office Français de la Biodiversité
Laurence ARNAUD	Partenaire Observatoire – Bénévole
Thierry RAULET	Élu – Échalas
Héloïse RISSELIN	Partenaire Observatoire – FNE Loire
Lisa FAVRE-BAC	Élue – Pélussin
Marie GRUFFAZ	Élue – Doizieux
Anne-Marie BESSON	Partenaire Observatoire – Bénévole
Yves Pierre LARTIGUE	Partenaire Observatoire – Bénévole
Leila BERNARD	Élue – Pélussin
Marie BONNEVIALLE	Élue – Pélussin
Christine ROBIN	Vice Présidente du Parc du Pilat – Biodiversité/Eau
Emmanuel MANDON	Président du Parc du Pilat
Marion BASSÉ	Parc du Pilat
Catherine BÉAL	Parc du Pilat
Régis DIDIER	Parc du Pilat

Annexe : Synthèses de l'atelier n°3

Articles et reportages dans les bulletins municipaux et autres publications communales		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
0 vote	0 vote	**15 votes**
Impact sur la population		
-		+
0 vote	**12 votes**	3 votes
Impact écologique		
-		+
3 votes	**9 votes**	3 votes

Réduire la pollution lumineuse due à l'éclairage public		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
0 vote	0 vote	**15 votes**
Impact sur la population		
-		+
0 vote	0 vote	**15 votes**
Impact écologique		
-		+
0 vote	0 vote	**15 votes**

Faire connaître la biodiversité locale et ses enjeux à l'ensemble de l'équipe municipale et des services		
Faisabilité dans le temps du mandat		
1 vote	0 vote	**14 votes**
Impact sur la population		
4 votes	**9 votes**	2 votes
Impact écologique		
0 votes	7 votes	**8 votes**

Inciter et accompagner les projets pédagogiques scolaires et extra-scolaire		
Faisabilité dans le temps du mandat		
1 vote	1 vote	**13 votes**
Impact sur la population		
1 vote	4 votes	**10 votes**
Impact écologique		
0 votes	**8 votes**	**8 votes**

Organisation de conférences, expositions, visites de sites pour les habitants		
Faisabilité dans le temps du mandat		
1 vote	2 votes	**13 votes**
Impact sur la population		
0 vote	**9 votes**	6 votes
Impact écologique		
2 votes	**9 votes**	4 votes

Inclure la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans les cahiers des charges des marchés publics		
Faisabilité dans le temps du mandat		
2 votes	2 votes	**12 votes**
Impact sur la population		
5 votes	**8 votes**	2 votes
Impact écologique		
0 vote	6 votes	**9 votes**

Gestion différenciée des espaces verts, bords de routes et trottoirs		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
1 vote	6 votes	**9 votes**
Impact sur la population		
-		+
1 vote	**8 votes**	6 votes
Impact écologique		
-		+
0 vote	2 votes	**13 votes**

Prendre en compte la faune sauvage dans la construction ou la rénovation de bâtiments communaux		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
2 votes	6 votes	**7 votes**
Impact sur la population		
-		+
5 votes	**7 votes**	3 votes
Impact écologique		
-		+
0 vote	1 vote	**14 votes**

Inciter les habitants à s'impliquer dans des démarches participatives (inventaires, chantiers...)		
Faisabilité dans le temps du mandat		
3 votes	**9 votes**	5 votes
Impact sur la population		
0 vote	**8 votes**	**8 votes**
Impact écologique		
0 vote	**11 votes**	4 votes

Réduire l'imperméabilisation des sols dans les espaces publics		
Faisabilité dans le temps du mandat		
4 votes	**6 votes**	5 votes
Impact sur la population		
0 vote	7 votes	**8 votes**
Impact écologique		
0 vote	0 vote	**15 votes**

Mettre en place une stratégie de préservation de la biodiversité (maîtrise foncière, protection réglementaire, fiscalité écologique...)		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
6 votes	**6 votes**	3 votes
Impact sur la population		
-		+
2 votes	4 votes	**9 votes**
Impact écologique		
-		+
0 vote	3 votes	**11 votes**

Promouvoir et accompagner la gestion écologique des jardins privés		
Faisabilité dans le temps du mandat		
-		+
6 votes	**7 votes**	1 vote
Impact sur la population		
-		+
0 vote	0 vote	**13 votes**
Impact écologique		
-		+
0 vote	2 votes	**11 votes**